

Ce livre est composé avec
le caractère typographique
LUCIOLE conçu spécifi-
quement pour les personnes
malvoyantes par le Centre
Technique Régional pour
la Déficience visuelle et le
studio typographies.fr

UN RHINOCÉROS
À VERSAILLES

De la même autrice chez Voir de Près,
éditions en grands caractères :

La Sœur du Roi

ALEXANDRA DE BROCA

UN RHINOCÉROS À VERSAILLES



VOIR DE PRÈS

© Robert Laffont, S.A.S., Paris, 2021.

© 2022, Voir de Près
pour la présente édition.

ISBN 978-2-37828-408-4

VOIR DE PRÈS

6, avenue Eiffel

78424 Carrières-sur-Seine cedex

www.voir-de-pres.fr

*À petit Philippe,
avec l'espoir qu'il aime la lecture,
l'histoire et les animaux.*

« L'homme appartient à ces espèces d'animaux qui, une fois blessés, peuvent devenir particulièrement féroces. »

Gao Xingjiang,
La Montagne de l'âme

« Le jour où l'on comprendra qu'une pensée sans langage existe chez les animaux, nous mourrons de honte de les avoir enfermés dans des zoos et de les avoir humiliés par nos rires. »

Boris Cyrulnik

Prologue

1784

Le duc de Noailles, gouverneur de la ville, des châteaux de Versailles, de Marly, de leurs dépendances, et capitaine des chasses et parcs desdits lieux, est un homme obstiné. Il écrit chaque année le même courrier et s'étonne de ne pas obtenir satisfaction. Sa Majesté le roi Louis XVI doit, pour tenir son rang, posséder une ménagerie composée d'animaux rares. Ne pas avoir de zèbre ou d'éléphant est indigne du domaine dont il a la charge !

Conscient de la position éminente qu'il occupe à la Cour et du nom prestigieux qu'il porte, le duc tient à servir le roi selon l'étiquette mise en place par Louis XIV. Si son descendant semble goûter les joies d'une vie simple en famille, le duc entend maintenir, coûte que coûte, le prestige et la renommée

de feu le Roi-Soleil. Le château, les jardins doivent être admirés par les visiteurs étrangers. La gloire de la France commence dans la cour carrée pavée de marbre, pour se répandre vers les jardins de Le Nôtre, le Grand Canal, le Trianon et enfin la Ménagerie. Il est, sans le vouloir, un fervent défenseur de ses résidents.

Régulièrement, le duc rappelle donc au ministre de la Marine la nécessité de repeupler le lieu. Les gouverneurs des comptoirs en Afrique et en Asie, les représentants de la Compagnie des Indes, les capitaines de la marine royale sont priés d'acheter pour le roi des quadrupèdes et des oiseaux.

Pourtant, pour une obscure raison, le 3 février 1784, le duc de Noailles précise dans son courrier la nécessité de chercher des animaux plus rares. A-t-il été informé par la reine Marie-Antoinette de ceux installés au château de Schönbrunn, dans son pays natal, et en a-t-il été vexé ? A-t-il croisé

M. de Buffon qui l'aurait convaincu de diversifier ses commandes ?

C'est ainsi que le maréchal de Castries reçoit l'injonction de faire venir en France un éléphant, deux zèbres mâle et femelle, un mandrill, un babouin et six pintades. La missive, recopiée par les services du ministère, est expédiée au Havre, à Lorient, à Bordeaux et à Marseille afin d'être transférée par bateau dans les comptoirs français de Sa Majesté en Afrique. Désormais, le roi ne se contentera pas d'attendre l'hypothétique cadeau diplomatique d'un dignitaire inconnu, il entend choisir ses animaux et même les acheter. Une aubaine pour les commerçants, les chasseurs, les armateurs...

Par un curieux hasard, l'une de ces lettres parvient jusqu'au gouverneur de l'île de France dans sa résidence de Port-Louis. Le vicomte de Souillac, fier de magnifier la puissance de son roi, en fait porter une copie à un commerçant, au cap de Bonne-

Espérance, avec la promesse de régler l'achat des animaux sur-le-champ. Quelle fierté pour sa famille s'il parvenait à satisfaire son souverain !

Souillac ne connaît pas les mots « mandrill » ni « babouin » et imagine la tâche aisée pour qui commerce en terre africaine. Il se promet d'ailleurs, en guise de respect, d'associer à son envoi des oiseaux multicolores et bruyants qui pullulent sur son île. L'image des volatiles en cage durant deux mois sur un bateau, puis dans des volières, dans un climat froid et humide, ne traverse pas l'esprit de l'administrateur. Lui-même, dans sa résidence, a autorisé son épouse à peupler le jardin de paons, symbole de puissance, et non de dindes comme chez certains de leurs voisins.

La ville du Cap, dirigée par de puissants négociants hollandais, est informée de la demande royale et la lettre fait le tour des officines avant de se répandre en commérages au port. La liste serait immense et les ani-

maux, commandés par dizaines ! Jusqu'alors, le roi de France, l'empereur d'Autriche et le roi d'Espagne recevaient en cadeau ces bêtes sauvages qui, le temps que l'on réunisse l'argent nécessaire à leur transport, végétaient dans les ports. Les autochtones savaient que les bêtes avaient peu de chances de survivre à l'enfermement, à la mauvaise nourriture et aux conditions de leur voyage en mer.

Les commerçants devaient habilement négocier avec les capitaines et les convaincre d'accepter d'embarquer deux cages de rhinocéros ou deux cages de lions, afin de garantir la livraison, à Lorient ou à Amsterdam, d'au moins une des deux bêtes. Après tout, jeter un cadavre par-dessus bord était monnaie courante durant les longues traversées. Un esclave, ou une bête, cela importait peu ! Et l'argent l'emporterait toujours sur le bien-être des animaux.

Trois mois plus tard, le vicomte a l'intense plaisir d'envoyer une missive au maréchal de Castries (sans savoir qu'entre-temps, le

ministre de la Marine a été démis de ses fonctions), pour lui annoncer qu'un bateau arrivera sous huit semaines au Havre avec les trophées, et qu'il attend une lettre de change pour régler leur transport.

- Un éléphant : quatre mille livres ;
- deux zèbres : trois mille livres ;
- un mandrill : mille livres ;
- un babouin : mille livres ;
- et enfin, six pintades pour la modique somme de sept cents livres.

Le montant totalement extravagant de dix mille cinq cents livres comblerait le vicomte dont le château de Bardou attend deux ailes en équerre pour retrouver sa prestance. Mais l'homme est honnête et ne cherche pas à trafiquer les chiffres. Il précise même que cette somme est nécessaire à la navigation vers un port français, mais que l'acheminement jusqu'au château de Versailles reste à financer.

Il est heureux que le maréchal de Castries n'ait jamais reçu la lettre, il serait tombé en

apoplexie, lui qui se battait pour obtenir les crédits nécessaires à la construction de navires de guerre.

Contre toute attente, un quatre-mâts de la Compagnie des Indes se présente trois mois plus tard au Havre, où son capitaine signifie aux employés qu'il est porteur d'un ordre royal. Le commissionnaire, en montant sur le pont, découvre trois volatiles qu'il nomme « dindons », un singe hurlant et se jetant contre les barreaux de sa cage, un zèbre tremblant, et enfin un grand chat allongé, protégeant contre ses flancs deux chatons faméliques.

Nul doute que la traversée a été pénible pour les hommes et atroce pour les animaux. Interrogé, le capitaine ne racontera rien de la mort du second zèbre dont une jambe s'est infectée, ni du décès des singes, entassés dans une cage et emportés par une mystérieuse maladie qui a terrifié l'équipage. Il veut se débarrasser au plus vite de

ces maudits animaux et poursuivre sa route vers Amsterdam, où sa cargaison de café et d'or doit assurer sa fortune. Heureusement, les gardes du service des brigades du port sont armés et rétablissent rapidement l'autorité royale :

– Vous ne larguez aucune amarre tant que le gouverneur du Havre, le comte de Buzançais, ne vous en aura donné l'autorisation. En attendant, vous êtes soumis à la quarantaine, vous et votre équipage.

Le capitaine a beau gronder, il doit obtempérer. Il sent que les habituelles pièces, glissées dans la poche de l'officier d'accueil, risquent cette fois d'être refusées ; mieux vaud obéir et éviter une fouille complète de la cargaison qui, bien sûr, ne correspond pas exactement à ses livres de compte.

– Donnez-moi des informations sur les animaux et dites-moi ce qu'ils mangent, nous allons essayer de les nourrir et de les transporter sous un auvent pour les protéger des nuits froides. Pauvres bêtes !